

Troisième Prépa-Pro	Géographie : Thème 2	Fiche Prof
Pourquoi et comment aménager le territoire ?		

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

Séance 6 : Les espaces de services

Première partie : Étude de cas :

Le Mont-Saint-Michel, entre valorisation touristique et préservation environnementale.

Installé sur un îlot granitique, le village du Mont-Saint-Michel s'est développé autour d'une abbaye du VIII^{ème} siècle comme un lieu de pèlerinage. Classé au patrimoine mondial de l'UNESCO*, le site est aujourd'hui un lieu majeur du tourisme en France. Les aménagements touristiques du Mont ont toutefois contribué à accentuer le processus naturel de sédimentation, ce qui met en péril son caractère insulaire qu'un projet d'aménagement vise à restaurer depuis 1995.

L'aménagement du Mont-Saint-Michel permet-il un développement touristique durable ?

I – Un lieu remarquable :

Document 1 + blog : Un haut-lieu touristique

Document 2 : Une fréquentation massive



C'est une des plus petites communes de France par la superficie et le nombre d'habitants : une quarantaine de personnes sont domiciliées au Mont-Saint-Michel. Chaque année, elles doivent pourtant accueillir près de 3 millions de visiteurs. Ce seuil vaut au célèbre rocher d'être classé comme le dixième site touristique du pays. De quelque côté qu'on l'aborde, le Mont-Saint-Michel représente un choc visuel : l'immensité de la baie, le flux de la marée, la silhouette de l'abbaye se détachant sur la masse de granit¹. [...] L'ensablement de la baie est un phénomène naturel, mais il a été amplifié, à partir du XIX^e siècle, par la poldérisation²; et par l'édification de la digue qui a permis d'accéder au Mont à pied sec.

1. *Roche dure.*

2. *Conquête de terres gagnées sur la mer.*

D'après Jean Sévillia, « Le Mont-Saint-Michel, une épopée spirituelle »,
Le Figaro Magazine, 10 juin 2011

Document 3 : Le mont, victime de son succès ? (voir blog)

II – Des aménagements nécessaires ?

Document 4 : Le projet de l'aménagement de la baie du Mont-Saint-Michel (voir blog)

Document 5 : Un projet contesté

Rendre au Mont-Saint-Michel son caractère maritime et restaurer le milieu naturel : après dix ans de gestation mouvementée, le projet faisait, depuis 2006, l'unanimité. Mais à l'heure de chasser les voitures du rocher, le gigantesque chantier renoue avec les polémiques. À partir de 2012, les touristes devront, après s'être garés, marcher environ un kilomètre jusqu'au barrage, où [des bus] les conduiront jusqu'au monument. Ces navettes seront gratuites, mais le tarif du parking passera de 5 à 8,50 euros. Le système, plus cher et moins pratique, risque de décourager les visiteurs, selon l'Association pour la qualité de l'accès au Mont. « En hiver, par mauvais temps, la marche deviendra vraiment dissuasive, alors même que le projet veut lisser la fréquentation sur l'ensemble de l'année », relève M. Dessué, guide dans la baie. « Notre choix a toujours été d'inciter à une démarche piétonne », rétorque le directeur du syndicat mixte. L'insularité¹ retrouvée du rocher pourrait même convaincre davantage de promeneurs d'effectuer l'intégralité du parcours à pied.

1. *Caractères qui font d'un territoire une île.*

D'après Grégoire Allix, « Au Mont-Saint-Michel, un kilomètre à pied use l'unanimité », Le Monde, 4 août 2010

Doc 6 : Une fréquentation massive

Après des mois de travaux, un nouveau pont-passerelle a remplacé la route qui menait jusqu'à l'île. L'ancien parking qui avait été construit au pied du Mont et qui avait accéléré l'ensablement du Mont a été déplacé sur la terre ferme.

Il aura fallu un chantier titanesque mais le Mont-Saint-Michel redevient une île, grâce au pont-passerelle. C'est un lieu mythique qui attire chaque année plus de 2,5 millions de visiteurs. « Des Français, pour une bonne moitié », selon Emmanuel Villain, responsable de l'Office du tourisme du Mont. S'agissant des touristes étrangers, « ce sont les Japonais qui viennent en plus grand nombre », poursuit-il. Avec près de 20 000 visiteurs chaque jour, le Mont-Saint-Michel est souvent noir de monde.

Anissa Boumediene, 20 Minutes, juin 2014

Doc 6 : Le Mont Saint Michel, un exemple d'aménagement touristique (voir blog)

Doc 7 : Les navettes du Mont, un gouffre financier. (voir blog)

A) - Analyse des documents :

1) Doc. 1 et 2 : Où se situe le Mont-Saint-Michel ? Pourquoi est-il un lieu touristique majeur ?

- Le Mont-Saint-Michel se situe entre la Basse-Normandie et la Bretagne.
- Le Mont-Saint-Michel est un lieu touristique majeur en raison de sa dimension religieuse (lieu de pèlerinage), de sa valeur historique et artistique (patrimoine mondial de l'UNESCO) et de sa situation géographique unique au monde, dans un milieu naturel exceptionnel.
- Il accueille 3,5 millions de touristes par an et l'abbaye, 1,2 million, dont 200 000 touristes japonais.

2) Doc. 2 et 3 : Quels sont les aménagements visibles sur cette photographie ? Quelles menaces le développement touristique faisait-il peser sur le Mont ?

- Les aménagements touristiques visibles sur la photographie sont le parking, la route d'accès.
- Le développement touristique a entraîné l'édification d'un parking au pied du Mont, ainsi que d'une digue afin d'en faciliter l'accès aux pèlerins et touristes.
- Or ces deux éléments accélèrent le processus de sédimentation (ensablement) qui retire peu à peu au Mont son caractère maritime et altère en cela la qualité du milieu naturel. Sans compter les problèmes de pollution liés à la circulation automobile sur la grève.

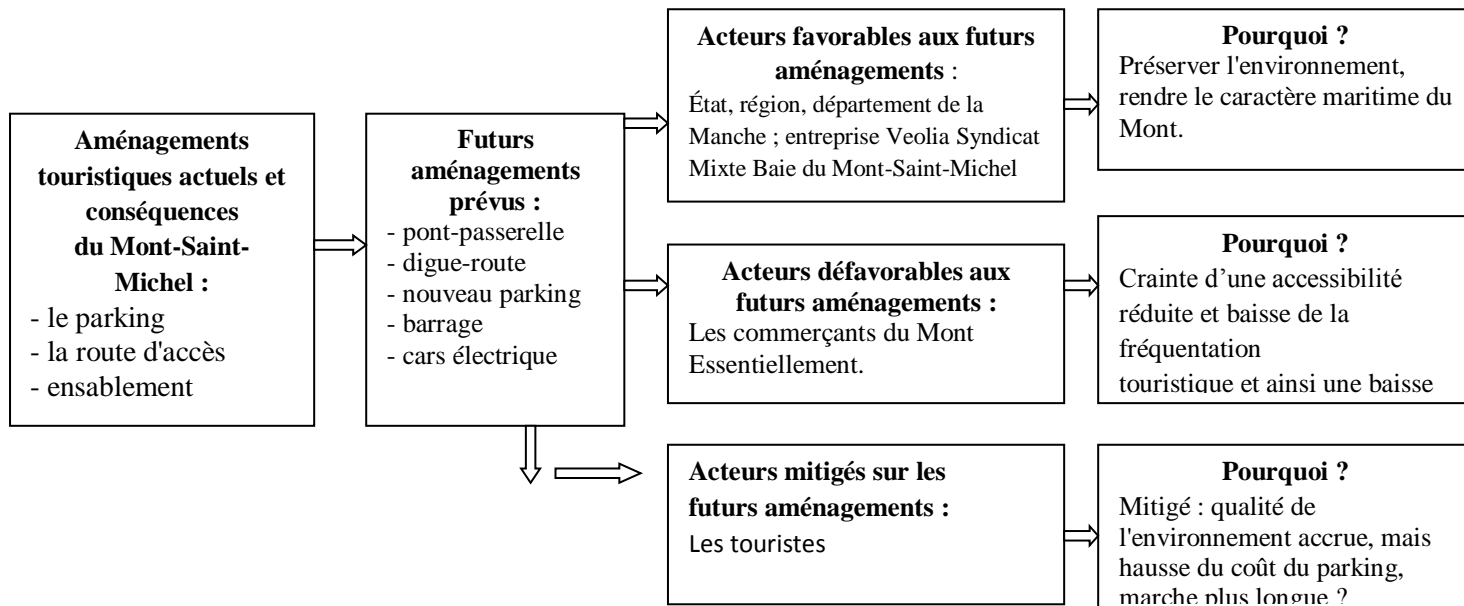
3) Doc. 4 et 5 : Quels sont les objectifs du projet d'aménagement lancé en 1995 ?

- Les objectifs du projet d'aménagement sont de contenir l'ensablement naturel de la baie tout en proposant un système touristique moins polluant grâce aux bus électriques. Enfin, il s'agit également de continuer à accueillir les touristes dans les meilleures conditions de sécurité.

4) Doc 5 : Comment sont accueillis ces aménagements par les différents acteurs autour de ce projet ?

- Ces nouveaux aménagements suscitent des conflits entre ceux qui sont pour préserver le site du Mont-Saint-Michel et les acteurs économiques qui s'inquiètent de la baisse de leurs revenus.

5) Doc. 4 et 5 : Complétez l'organigramme ci-dessous en présentant les différents acteurs impliqués dans le projet d'aménagement et leur position sur le sujet.



6) Docs 6 et 7 : Les travaux achevés, quel premier bilan (écologique, économique) pouvons-nous établir de cet aménagement dans cet espace ?

- Équilibre écologique a été restauré grâce à une meilleure circulation maritime.
- Difficultés financières des commerçants et de l'entreprise de transport du fait d'un nombre de touristes en baisse.

B) - Décrire et expliquer :

7) Décrivez le paysage du Mont-Saint-Michel et expliquez les enjeux auxquels ce site est confronté.

Situé dans une baie à l'embouchure du Couesnon, le Mont-Saint-Michel désigne un rocher entre mer et grève (Bord de mer fait de sable et de gravier), sur lequel est perché une abbaye du VIII^e s. Haut lieu de pèlerinage, deuxième site touristique de France avec une fréquentation annuelle de 3 millions, le Mont est aujourd'hui classé patrimoine mondial de l'humanité. Le site est au cœur d'enjeux touristiques, économiques et écologiques. Le processus naturel de sédimentation, accéléré par les implantations touristiques (parkings, digue), fait régresser le niveau de la mer et altère l'environnement naturel du site.

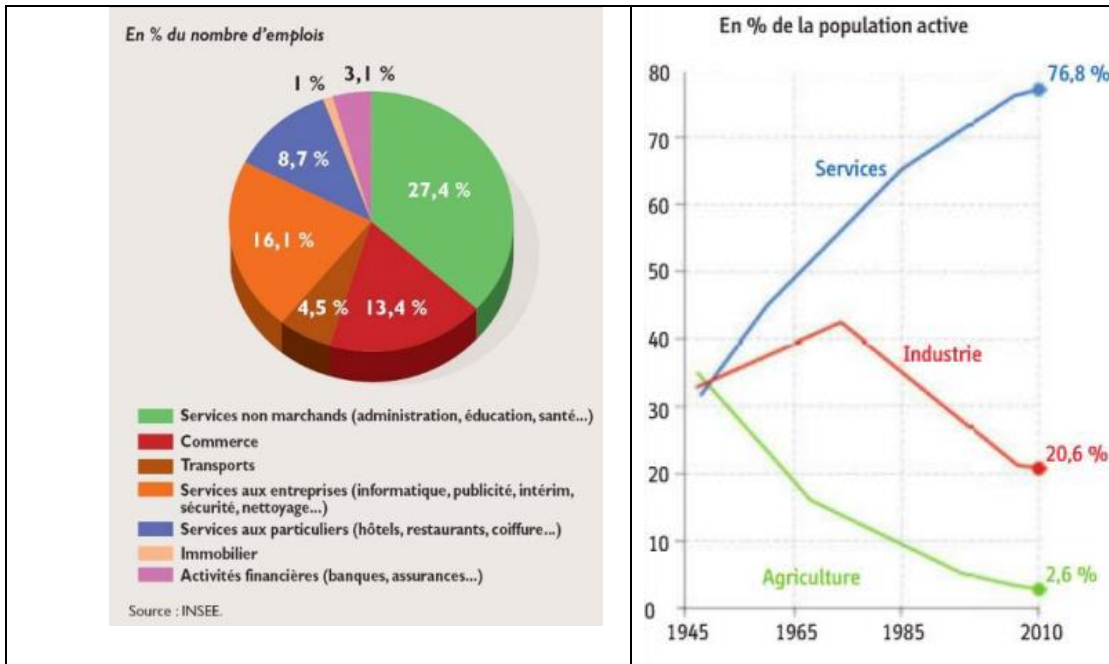
Un projet d'aménagement de la Baie, mené par un syndicat mixte faisant intervenir instances locales, régionales, départementales, nationales et européennes, prévoit de restituer son caractère maritime au Mont, ce qui entre en conflit avec les intérêts économiques des actifs du lieu, comme les guides, qui craignent une baisse de la fréquentation touristique, et, par voie de conséquence, de leur chiffre d'affaire, en raison d'une accessibilité moindre du site dont la grève serait rendue à la nature après destruction du parking. Cet aménagement est une réussite au niveau du respect de l'environnement qui a retrouvé son équilibre mais, semble représenter une contrainte économique pour les différents fournisseurs de services (commerçants, transporteurs). La sauvegarde d'un site aussi exceptionnel est peut-être à ce prix !

Vocabulaire :

Sédimentation : processus d'accumulation de petits fragments solides (sable, boue, etc.) déposés par l'eau ou le vent.
Tourisme : déplacement de loisir entraînant un changement temporaire de résidence.

Deuxième partie : À l'échelle nationale : les services, des activités et des espaces variés.

Doc 8 : Le secteur tertiaire : composition et évolution



- 8) Quels constats faites-vous sur l'évolution de la part respective des trois secteurs dans l'économie française ?
- Les activités de service sont les seules en croissance depuis les années 1970. Elles sont très variées.
 - Au détriment de l'agriculture et des industries.
 - En 1945 : 1/3 des Français travaillaient dans les l'agriculture, 1/3 dans l'industrie et 1/3 dans les services.
 - Aujourd'hui : près de 80% travaillent dans le secteur tertiaire.

À retenir :

Le secteur tertiaire a créé beaucoup d'emplois depuis les années 1970 car :

- Le niveau de vie des Français a beaucoup augmenté, le temps de travail s'est réduit, donc les personnes dépensent plus d'argent dans leur santé, la culture, leurs loisirs et dans les transports.
- Les entreprises ont de plus en plus besoin de services (publicité, transports, télécommunications, restauration collective, intérim...). Ils font souvent appel à des sociétés extérieures à l'entreprise pour rendre ces services.

Les services sont en général peu nombreux à la campagne. Du fait de la baisse de population rurale, de nombreux commerces ont fermé, ainsi que des services publics (écoles, postes...).

La localisation des services est concentrée essentiellement dans les villes (administration, banques, restaurants, commerces, hypermarchés, aéroports, entrepôts...).

Certains services ne se trouvent que dans les très grandes villes (universités, centres de recherche, sièges sociaux d'entreprises...). La moitié des emplois de service hautement qualifiés sont en région parisienne (par exemple le quartier de La Défense).

La France est la 1^{ère} destination touristique mondiale. Ce secteur crée beaucoup d'emplois et apporte beaucoup d'argent, même si les aménagements nécessaires posent parfois des problèmes. Les espaces les plus touristiques sont concentrés sur Paris et sur les littoraux.

Déf :

Tertiarisation : c'est le renforcement du poids des services (commerce, administrations, tourisme, transports, éducation...) dans l'économie et dans l'emploi.

Services : ils sont composés d'activités qui ne produisent pas de biens matériels mais qui rendent des services à une personne ou une société.